



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

DEUXIÈME PUBLICATION

1. Nom et siège de la société anonyme dissoute:
**Société Immobilière Rue Muzy 18 SA, en liquidation,
Genève**
2. Dissolution par: Décision de l'assemblée générale
3. Date: 22.03.2018
4. Echéance du délai de déclaration des créances: **18.05.2018**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
Société Immobilière Rue Muzy 18 SA, en liquidation, Place de
Chevelu 6, 1201 Genève
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la
société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: Les créanciers sont informés que le liquidateur se
réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (art.
745 al. 3 CO).

Etude Wicht Bonnefous Michel, notaires associés
1204 Genève

04163305



Freitag - Vendredi - Venerdì, 13.04.2018, No 71, Jahrgang - année - anno: 136

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori Liquidations-Schuldenruf einer Aktiengesellschaft (Art.742OR) - Appel aux créanciers à la liquidation d'une société anonyme selon art.742CO - Grida ai creditori alla liquidazione di una società anonima (art. 742 CO)